ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 65608

Texte de la question

M. Serge Blisko attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation affligeante de certains grands hôpitaux parisiens. Ainsi, à La Pitié-Salpêtrière, certains patients atteints de graves pathologies sont accueillis et soignés dans des locaux en travaux et doivent supporter pendant plusieurs jours le bruit des marteaux-piqueurs et la poussière. Par ailleurs le manque de places oblige ces malades à patienter plusieurs heures sur des brancards dans les couloirs et certains en restent traumatisés. Enfin, l'organisation de certains services laisse les places de médecin vacantes sans que les patients ou les familles ne sachent à qui s'adresser. Même si dans la majorité des cas les soins sont bien administrés, cette situation accrédite l'impression de désorganisation, d'improvisation et de dissolution de la responsabilité des médecins. Il estime regrettable qu'une image aussi négative pèse sur le service public de la santé alors que la médecine en France reste encore une des plus performantes. Il lui demande en conséquence quelles mesures elle compte prendre pour apaiser l'irritation légitime des familles et des malades et rendre à l'Assistance publique la crédibilité dont elle a longtemps joui.

Texte de la réponse

L'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité est appelée sur le fonctionnement et le financement des établissements de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, et en particulier de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. En ce qui concerne l'existence de nuisances sonores et de poussière dans un service où sont accueillis les malades atteints de graves pathologies, des travaux ont été réalisés au service de chirurgie cardiaque dirigé par M. le professeur Iradj Gandjbakch. Certes, il s'agit de travaux bruyants et poussiéreux pendant une période de deux à trois semaines, nécessités par la mise en conformité du bâtiment Gaston-Cordier aux normes de sécurité incendie. Pendant cette période, a été fermée une partie du service du professeur Iradj Gandjakch, en particulier une partie de la réanimation. Par ailleurs, et pour limiter les émissions de poussières, la direction de l'hôpital a, sous le contrôle du comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) et du service d'hygiène de l'établissement, mis en place des protections plastiques qui ont été particulièrement efficaces. Il convient à cet égard d'insister sur le fait que l'hôpital est soumis à cette contrainte forte consistant à réaliser des travaux de sécurité incendie, comme cela lui est imposé par la réglementation, tout en continuant à assurer auprès des malades ses missions de service public. S'agissant de la question du manque de places, un travail de réflexion à l'échelon national sur l'organisation des urgences et la disponibilité de lits en aval de l'admission est lancé et doit conduire à faciliter l'accueil des patients.

Données clés

Auteur : M. Serge Blisko
Circonscription : Paris (10e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 65608
Rubrique : Établissements de santé

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/11/questions/QANR5L11QE65608

Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 26 novembre 2001
Question publiée le : 10 septembre 2001, page 5123
Réponse publiée le : 3 décembre 2001, page 6935